

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1102

10 mai 2013

SOMMAIRE

AC Herve Miconi Sàrl	52854	Enviro Board S.A.	52859
Advensys Conseil Sàrl	52855	Euromed S.à r.l.	52851
Agora S.à r.l.	52854	First Properties (Luxembourg) S.à r.l. ...	52852
Alyflobapt Sàrl	52853	Frasia Holdings S.A.	52876
Anacot International S.A.	52850	Giochi Preziosi Lussemburgo S.A.	52857
Ashendale & Breckland S.A.	52861	Global Eagle Entertainment Luxembourg I S.à r.l.	52895
Asset Backed-J S.A.	52857	Imperial Estates S.A.	52858
Automotive Partners société civile	52859	Lerins Holding S.à r.l.	52895
Barfield International S.A.	52851	MEMC Luxembourg S.à r.l.	52860
Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) I S.A.	52860	New Financial Business S.A.	52853
Bioland S.A.	52861	NH Luxembourg, Branche office of NH Private Equity B.V.	52896
BLT Participations	52860	Pioneer Asset Management S.A.	52853
Brendale S.à r.l.	52852	Protea Fund	52856
Brookfield Residential (Luxembourg) Branch	52851	PS UK S.à r.l.	52896
Brookfield Residential (Luxembourg) S.à r.l.	52850	Quercus Assets Selection S.à r.l.	52856
Capinet S.A.	52850	Seed Ventures Partners	52852
CETP II Ruby S.à r.l.	52857	Shalmanaser S.A.	52855
CETP II Vienna Finance S.à r.l.	52859	Triton Luxembourg GP Tracer S.C.A. ...	52862
CETP Investment 1 S.à r.l.	52861	Unity Foundation	52854
CSC Investments	52858	VALERES Konstruktioun S.A.	52856
DDA AD	52858	Valeur S.A.	52855

Capinet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 72.763.

La soussignée,
EXAUDIT S.A.

dont le siège social est situé au 19, rue, Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 124982,
démissionne, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société CAPINET S.A.
ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro 13 72763
Date effective: le 26 mars 2013

Luxembourg, le 22 mars 2013.

Marie-Reine TULUMELLO / Claudia HERBER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013039830/18.

(130049608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Anacot International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.
R.C.S. Luxembourg B 146.271.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 mars 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marc Koeune
- Michaël Zianveni
- Sébastien Gravière
- Jean-Yves Nicolas

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013039738/18.

(130049173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Brookfield Residential (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 159.515.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 1^{er} mars 2013

1. M. Philippe SALPETIER a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 28 février 2013.
2. M. Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande), le 13 août 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} mars 2013.
3. Le siège social a été transféré du 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, au 2a, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Brookfield Residential (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013039763/18.

(130049304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Brookfield Residential (Luxembourg) Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.897.

—
Extrait des décisions prises par le conseil d'administration de la maison mère en date du 28 février 2013

1. Le siège social a été transféré de 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, à 2a, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.
2. Mme Andrea SVAB a démissionné de sa fonction de représentant permanent.
3. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à 2a, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, a été nommé comme représentante permanente de la succursale luxembourgeoise pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Brookfield Residential (Luxembourg) Branch
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013039764/18.

(130049327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Euromed S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 70.751.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

- La société à responsabilité limitée EUROMED S.à r.l. avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse,

Par jugement rendu en date du 21 mars 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société susmentionnée, ordonne la publication du jugement par extrait au Mémorial et met les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Isabelle PETRICIC-WELSCHEN
Le liquidateur

Référence de publication: 2013039913/17.

(130049659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Barfield International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 32.386.

—
La, soussignée,
EXAUDIT S.A.
dont le siège social est situé au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 124982,
démissionne, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société BARFIELD INTERNATIONAL S.A.

ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 32386

Date effective: le 26 mars 2013

Luxembourg, le 22 mars 2013.

Marie-Reine TULUMELLO / Claudia HERBER
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013039771/19.

(130049607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Brendale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 176.111.

Suite au transfert intervenu en date du 13 mars 2013 la société United International Management (Malta) Limited, dont le siège se situe à The Plaza Commercial Centre (Level 6 - Suite 1), Bisazza Street, Sliema SLM 1640, Malte, a cédé ses 125 parts de la société BRENDALE S.à r.l. de la manière suivante:

78 parts sociales sont transférées à LFPE S.C.A. SICAR, enregistrée sous la forme d'une Société en commandite par actions, auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 125 398 et ayant son siège à 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

47 parts sociales sont transférées à FCPR FLFPE, enregistrée sous la forme d'un fonds commun de placement à risques à procédure allégée, auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris, France sous le numéro 450 708 508 et ayant son siège à 24-26, rue Ballu, F-75009 Paris

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Pour BRENDALE S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013039803/19.

(130049306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

First Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 66.690.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

- La société à responsabilité limitée FIRST PROPERTIES (Luxembourg) S.à r.l., avec siège social à L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse,

Par jugement rendu en date du 21 mars 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société susmentionnée, ordonne la publication du jugement par extrait au Mémorial et met les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Isabelle PETRICIC-WELSCHEN

Le liquidateur

Référence de publication: 2013039951/17.

(130049658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Seed Ventures Partners, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 76.443.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 21 mars 2013 à 14.00 h

a été nommé administrateur Monsieur Pieter Eduard DE GRAAF, né le 13 octobre 1939 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant à Kosmos 64, NL-3225 VC Hellevoetsluis, Pays-Bas

à effet rétroactif du 1^{er} février 2013 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017

en remplacement de Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM

Le 26 mars 2013.

SEED VENTURES PARTNERS

Pieter E. DE GRAAF

Administrateur

Référence de publication: 2013040271/18.

(130049537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Pioneer Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 57.255.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 19 mars 2013

En date du 19 mars 2013, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Deloitte Audit, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B67.895, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2013.

Pioneer Asset Management S.A.

Signature

Référence de publication: 2013040206/18.

(130048960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

New Financial Business S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 96.075.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La société anonyme NEW FINANCIAL BUSINESS S.A., dont le siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été dénoncé en date du 26 avril 2010

Par jugement rendu en date du 21 mars 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société susmentionnée, ordonne la publication du jugement par extrait au Mémorial et met les frais à charge du Trésor.

Les livres et documents sociaux et comptables seront conservés à l'étude THIELEN et ASSOCIES pendant la période de prescription de 5 ans.

Pour extrait conforme

Me Isabelle PETRICIC-WELSCHEN

Le liquidateur

Référence de publication: 2013040174/18.

(130049660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Alyflobapt Sàrl, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4275 Esch-sur-Alzette, 6, place de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 176.205.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Procès verbal pour l'ouverture d'une succursale

Je soussigne Jean Luc MANGIN, Directeur de la société ALYFLOBAPT LTD immatriculée à Londres (Limited Company "société à responsabilité limitée" enregistrée au registre Companies House au N°: 8464210) souhaite créer la succursale ALYFLOBAPT SARL à 6 Place de la Paix, L-4275 Esch sur Alzette.

Cette succursale aura pour objet le commerce et autres services. La date de démarrage de l'activité est prévue pour le 27/03/2013.

Le représentant de la succursale au Grand Duché de Luxembourg sera Monsieur Jean Luc MANGIN. Il a le pouvoir de signature et tous les pouvoirs au sein de la succursale et vis à vis des tiers.

Jean Luc MANGIN

Directeur

Référence de publication: 2013040901/18.

(130050585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

AC Herve Miconi Sarl, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4275 Esch-sur-Alzette, 6, place de la Paix.
R.C.S. Luxembourg B 176.215.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Procès verbal pour l'ouverture d'une succursale

Je soussigné Hervé MICONI, Directeur de la société AC Herve Miconi LTD immatriculée à Londres (Limited Company "société à responsabilité limitée" enregistrée au registre Companies House au N°: 8464208) souhaite créer la succursale AC Herve Miconi SARL à 6 Place de la Paix, L-4275 Esch sur Alzette.

Cette succursale aura pour objet le commerce et autres services. La date de démarrage de l'activité est prévue pour le 27/03/2013.

Le représentant de la succursale au Grand Duché de Luxembourg sera Monsieur Herve MICONI. Il a le pouvoir de signature et tous les pouvoirs au sein de la succursale et vis à vis des tiers.

Herve MICONI
Directeur

Référence de publication: 2013040886/18.

(130050314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Agora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 154.194.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 mars 2013 que:

- Monsieur David B. Pearson a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 18 mars 2013; et

- Madame Barbara Imbs, avec adresse professionnelle au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 18 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Agora S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2013040873/17.

(130050810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Unity Foundation, Fondation.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 17, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg G 95.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 20 novembre 2012

Les membres du Conseil d'Administration ratifient la nomination de Mme Angela ROLDAN demeurant à 8156 BRIDEL 26, Rue Lucien Wercollier et de M. Serge THILL demeurant à 4987 SANEM 7, Coin du Lohr comme administrateurs de la fondation avec pouvoir de signature conjointe avec un autre administrateur. Leur mandat viendra à échéance en novembre 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Unity Foundation
UNITY FOUNDATION
17, Allée Léopold Goebel
L-1635 LUXEMBOURG
Fernand SCHABER
Président

Référence de publication: 2013040369/19.

(130049308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Valeur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 127.645.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 18 mars 2013, tenue au siège de la société

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc FABER, né le 07/04/1966 à Luxembourg, Christophe MOUTON né le 20/11/1971 à Saint-Mard (Belgique) et Manuel BORDIGNON, né le 04/06/1969 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), tous trois résidant professionnellement au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019.

Le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, est également reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

VALEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013040336/19.

(130049230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Advensys Conseil Sàrl, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9964 Huldange, 49, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 176.203.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Procès verbal pour l'ouverture d'une succursale

Je soussigné Irfan ABDUL, Directeur de la société Advensys Conseil LTD immatriculée à Londres (Limited Company "société à responsabilité limitée" enregistrée au registre Companies House au N°: 07464304) souhaite créer la succursale Advensys Conseil SARL à 49 Duarrefstrooss, L-9964 Huldange.

Cette succursale aura pour objet le commerce et autres services. La date de démarrage de l'activité est prévue pour le 27/03/2013.

Le représentant de la succursale au Grand Duché de Luxembourg sera Monsieur Irfan ABDUL. Il a le pouvoir de signature et tous les pouvoirs au sein de la succursale et vis à vis des tiers.

Irfan ABDUL

Directeur

Référence de publication: 2013040870/18.

(130050340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Shalmanaser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.274.

Extrait de résolution du conseil d'administration tenu le 25 janvier 2013:

Le poste d'administrateur étant devenu vacant à la suite du décès de Monsieur Simon TORTELL, les membres du conseil décident de coopter Monsieur Pier Paolo GUARDIGLI, né à San Marino (République de San Marino) le 15 janvier 1955 et demeurant à San Marino au 88, Via Jacopo Istriani à 47890 République de San Marino aux fonctions d'administrateur pour un mandat de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2013.

SHALMANASER S.A.

Kristen SIMAT

Administrateur

Référence de publication: 2013040768/17.

(130049668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2013.

Quercus Assets Selection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 144.251.

Extrait des résolutions adoptées lors du Conseil d'administration de QUERCUS ASSETS SELECTION S.à r.l. du 21 novembre 2012 mais avec effet le premier décembre 2012.

1. Changement de siège social

Le siège social de la société QUERCUS ASSETS SELECTION S.à r.l (RCS Luxembourg N. B 144251) est transféré du 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg au 9, rue Schiller, L- 2519 Luxembourg à partir du 1^{er} décembre 2012.

A Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Extrait Certifié

QUERCUS ASSETS SELECTION S.à r.l.

Biasi Diego / Claus Marco

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013040735/17.

(130050020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2013.

Protea Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 80.092.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 27 mars 2013 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats des administrateurs suivants:

- M. Pascal Chauvaux, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Mme Michèle Berger, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- M. Frédéric Fasel, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Deloitte Audit S.à.r.l. pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Protea Fund

Référence de publication: 2013040731/17.

(130050109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2013.

VALERES Konstruktioun S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 81.984.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Contern le 25 mars 2013 que:

Les administrateurs

- Jean-Pol CLART
- CAMARO S.A.

ont démissionné de leur mandat

et que:

- Monsieur Enrique CARRACEDO, né le 04/08/1968 à Metz (F) et demeurant professionnellement 17, rue Edmond Reuter à L-5326 Contern.

- La société de droit luxembourgeois ECCLux S.A. ayant son siège social sis 17, rue Edmond Reuter à L-5326 Contern immatriculée auprès du RCS de Luxembourg sous le numéro B 175260 et dont le représentant légal est M. Enrique CARRACEDO.

ont été nommés en qualité de nouveaux administrateurs avec effet immédiat et pour une période de 5 ans s'achevant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue en 2018.

Référence de publication: 2013040334/20.

(130049012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Asset Backed-J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 142.440.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Février 2013

En date du 20 février 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur James Pope, de Monsieur Jürgen Meisch, de Monsieur Yves Wagner, de Monsieur Roland Frey, de Madame Frances Hutchinson et de Monsieur Patrick Zurstrassen, en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 27 mars 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Asset Backed-J S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013040883/16.

(130050238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP II Ruby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.500.

—
Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 mars 2013 que:

- Monsieur David B. Pearson a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 18 mars 2013; et

- Madame Barbara Imbs, avec adresse professionnelle au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 18 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP II Ruby S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013041036/17.

(130050809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.180.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 12 décembre 2012

Il résulte dudit procès-verbal:

le renouvellement des mandats de Monsieur Lex BENOY né le 29 mai 1964 à Luxembourg et ayant son adresse professionnelle au 45-47 route d'Arlon à L-1140 Luxembourg, de Monsieur Stefano GRAIDI, né le 20 novembre 1954 à Jesi (Italie) et ayant son adresse professionnelle au 1 Riva Albertoli à CH-6900 Lugano et de Monsieur Oddone POZZI, né le 22 juillet 1963 à Varese (Italie) et ayant son adresse professionnelle au 5, Via delle Primule à I-20020 Cogliate en tant qu'administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant au 30 juin 2013.

le renouvellement du mandat de la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B33849 et ayant son siège social au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant au 30 juin 2013.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour la société

Référence de publication: 2013041154/21.

(130050553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Imperial Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.635.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 21 février 2013 au siège social de la société que:

1. Le siège de la société est transféré avec effet au 1^{er} janvier 2013 au 11, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg.
2. La démission de Monsieur Torben Madsen a été acceptée avec effet au 31 décembre 2012.
3. La démission du Commissaire aux Comptes, Modem Treuhand SA a été acceptée avec effet au 31 décembre 2012.
4. Monsieur Anton Baturin, avec adresse professionnelle au 11 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé administrateur de la société avec effet au 1^{er} janvier 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.
5. Monsieur Andrew Mann, avec adresse professionnelle au 20, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco a été nommé Commissaire aux Comptes de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Luxembourg, le 21 février 2013.

Pour extrait conforme

Administrateurs

Référence de publication: 2013041202/21.

(130050428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

CSC Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 71.006.

—
I. Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale en date du 25 mars 2013

6^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des Administrateurs Monsieur Federico FRANZINA, Monsieur Jean-Claude WOLTER et de Monsieur Giovanni CARONIA (Président du Conseil d'Administration) pour une durée jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de 2013.

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes, M. Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen pour une durée jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CSC Investments

Référence de publication: 2013041061/17.

(130050436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

DDA AD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 164.340.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 7 février 2013:

- d'accepter la démission de Monsieur Patrice Pfistner en tant que gérant unique de la Société;
- de nommer avec effet immédiat et pour une durée illimitée, L Real Estate, une société anonyme régie par les lois du Luxembourg, ayant pour siège social 2-4 Avenue Marie Thérèse L-2132 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B144.610, gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DDA AD

Mandataire

Référence de publication: 2013041078/16.

(130050828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Enviro Board S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 22, rue de Muehlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 157.082.

Il résulte de la décision des associés du 28 décembre 2012 que la démission de Monsieur Shiglik Dmtry de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat est acceptée.

Monsieur Mustyatsa Vadim, né le 31.05.1965 à Moscou (Russie), demeurant à 123002 Moscou (Russie), Movagankovskia per. 22-1-10, est nommé administrateur en son remplacement avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013041101/16.

(130050983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP II Vienna Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 171.970.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 mars 2013 que:

- Monsieur David B. Pearson a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 18 mars 2013; et

- Madame Barbara Imbs, avec adresse professionnelle au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 18 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP II Vienna Finance S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2013041038/17.

(130050805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Automotive Partners société civile, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg E 4.017.

En vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé, approuvées et considérées par l'administrateur-gérant comme dûment signifiées à la société, l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2013 a décidé de changer l'article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital est fixé à 1.000,- EUR (mille euros), représenté par 100 (cent) parts sociales de 10,- EUR (dix euros) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales sont attribuées aux associés comme suit:

1) M. Vladimir POLYAKOV, économiste, né à St. Petersburg (Russie), le 15 mars 1955, demeurant en Russie, Moscou 125009, Tverskaya 6, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2) M. Steffen WÜNSCHMANN, directeur de sociétés, né le 29 octobre 1952 à Leipzig (Allemagne), demeurant à D-15569 Woltersdorf (Allemagne), Eichbergstrasse 12; une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2013.

AUTOMOTIVE PARTNERS société civile

Référence de publication: 2013040935/21.

(130050780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 128.592.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 18 mars 2013 que:

- Mme. Helen Golding a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société en date du 18 mars 2013;

- Mr. Andrew Liddell, administrateur de sociétés, né le 14 juillet 1968 à Dunedin, Nouvelle-Zélande et résidant professionnellement au Level 9,148 Quay Street, Auckland 1010, Nouvelle-Zélande est nommé en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui doit être tenue en 2015.

Par conséquent le Conseil de surveillance est composé comme suit:

- Mr Greg COLE,
- Mr Allen HUGLI; et
- Mr Andrew LIDDELL,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 25 mars 2013.

Référence de publication: 2013040951/21.

(130050493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

BLT Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 154.643.

—
EXTRAIT

L'Associé Unique a décidé par une résolution prise en date du 25 mars 2013 de nommer Monsieur Benjamin TRANCHANT, né le 1^{er} septembre 1970 à Boulogne-Billancourt (France), ayant sa résidence à F-75016 Paris (France), 17, Avenue des Sycomores, en tant que gérant de la Société.

L'Associé Unique a décidé par une résolution prise en date du 25 mars 2013 que la Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle d'un gérant.

Pour Extrait
La société

Référence de publication: 2013040977/15.

(130051171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

MEMC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 135.611.

—
Extrait des résolutions écrites prises en date du 30 juin 2012

En date du 30 juin 2012 les actionnaires de MEMC Luxembourg S.a r.l. («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Kenneth H. Hannah en tant que gérant de la Société avec effet immédiat en date de 30 juin 2012.

- De nommer Monsieur Brian Wuebbeis né le 18 mai 1972 a Illinois, Etats Unis, avec adresse professionnelle a 501 Pearl Drive, St. Peters, MO 63376, Etats Unis, en tant que gérant A de la Société avec effet immédiat en date de 30 juin 2012.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Un Mandataire

Référence de publication: 2013040661/18.

(130050038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2013.

Bioland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 127.743.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 mars 2013

1. Monsieur Fulvio VENTORINO a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.
2. Monsieur Fulvio VENTORINO a été nommé comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
3. La société à responsabilité limitée REVEX a démissionné de son mandat de commissaire.
4. La société à responsabilité limitée A.M. TRUST S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 173359, L-1420 Luxembourg, 77, avenue Gaston Diderich, a été nommée comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 28.3.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BIOLAND S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013040975/18.

(130050744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 131.127.

—
Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 mars 2013 que:

- Monsieur David Pearson a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 18 mars 2013; et
- Madame Barbara Imbs, avec adresse professionnelle au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 18 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

CETP Investment 1 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013041031/17.

(130050811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Ashendale & Breckland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 71.704.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 14 mars 2013 que Monsieur Olivier LIEGEOIS est nommé Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

De plus, il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue extraordinairement en date du 28 mars 2013 que le mandat des personnes suivantes a été renouvelé avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clos au 31 décembre 2018:

- Monsieur Olivier LIEGEOIS; administrateur et président du conseil d'administration;
- Monsieur Patrick MOINET; administrateur,
- Monsieur Luc GERONDAL; administrateur, et
- REVICONSULT Sàrl, Commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013040924/19.

(130050978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Triton Luxembourg GP Tracer S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 175.843.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the fourth day of March.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

(1) SLK Management S.á r.l., a société á responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in course of incorporation with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("SLK Management S.á r.l.)

represented by Mr Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on March 4, 2013; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

(2) Triton Luxembourg G.P., a société á responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 158788 ("Triton Luxembourg GP"),

represented by Mr Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on March 4, 2013; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among Triton Luxembourg GP, as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "Triton Luxembourg GP Tracer S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that, in the view of the Manager, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the Manager shall be required in respect of such liquidation.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three million ninety-nine thousand nine hundred (3,099,900) class A shares (the "Class A Shares"), which shall be held by the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and one hundred (100) class B shares (the "Class B Shares"), which shall be held by the unlimited partner(s) (associés commandités), in representation of its/their unlimited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The Class A Shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form. The Class A Shares are freely transferable.

The Class B Shares will be in the form of registered shares only. The Class B Shares may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person(s) shall act as Manager of the Company after the relevant transfer. The Articles of incorporation will be amended accordingly. Any transfers of Class B Shares not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

With respect to the bearer shares, the Company shall issue bearer share certificates to the relevant shareholders in the form and with the indications prescribed by the Laws. The Company may issue multiple bearer share certificates.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the bearer share certificate(s).

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.

7.1. The authorized capital of the Company is set at ten million euro (EUR 10,000,000.-) divided into nine hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred (999,999,900) Class A Shares and one hundred (100) Class B Shares. Each authorized share of each class has a nominal value of one cent (EUR 0.01).

The Manager is authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Manager within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Manager may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Manager or of any person duly authorized and empowered by the Manager for this purpose.

7.2. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders first of the same class, then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Manager shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the Manager to do so.

Art. 8. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own Class A Shares, but not its Class B Shares. The acquisition and holding of its own Class A Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Chapter III. - Manager, Supervisory board

Art. 9. Management. The Company shall be managed by Triton Luxembourg GP (the "Manager"), in its capacity as unlimited partner and holder of Class B Shares of the Company.

The Manager may be removed for cause only and must be immediately replaced by a new manager, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The Manager to be removed shall have no veto right in its capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Manager. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the Manager.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Manager may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Manager (acting, in case the Manager is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Manager, within the limits of such special power.

Art. 12. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the Manager may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 13. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the Manager (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Liability of the Manager - Indemnification. The Manager shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify the Manager (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the Manager), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 15. Dissolution - Incapacity of the Manager. In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, and in the absence of another Manager, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new Manager.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 16. Supervisory Board. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves.

The members of the Supervisory Board and/or the approved statutory auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

In the fulfilment of its duties, the Supervisory Board may be assisted by an approved statutory auditor who shall be appointed or removed by the general meeting of shareholders.

Art. 17. Advisory Powers of the Supervisory Board. In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine from time to time.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the "Secretary").

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of Meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 21. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the last Wednesday of May at 2.00 p.m..

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other General Meetings. The Manager or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 23. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 24. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The Manager may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 25. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the Manager or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 26. Adjournment. The Manager may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Manager must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty per cent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 27. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3^{rds}) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the Manager.

Art. 28. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 29. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 30. Adoption of Financial Statements. The Manager shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 31. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the holders of Class A Shares and Class B Shares prorate to their stake in the issued capital. Each share entitles to the same proportion in such distributions by class of share.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager may pay out an advance payment on dividends to the holders of Class A Shares and the holders of Class B Shares. The Manager fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the holders of Class A Shares and the holders of the Class B Shares so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 33. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the appearing parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	subscribed capital	number and class of shares	share premium	amount paid-in
Triton Luxembourg GP	EUR 1.-	100 Class B Shares	N/A	EUR 1.-
SLK Management S.à r.l.	EUR 30,999.-	3,099,900 Class A Shares	EUR 4,000.-	EUR 34,999.-
Total:	EUR 31,000.-	3,100,000	EUR 4,000.-	EUR 35,000.-

The amount of thirty-five thousand euro (EUR 35,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Transitory Provision

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2013.

Resolutions of the general meeting of shareholders First resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of members of the Supervisory Board and further resolved to elect the following for a period ending at the first annual general meeting of shareholders to be held in 2014:

- Mr Michiel Kramer, born on 25 January 1961, in Hilversum (The Netherlands), with professional address at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Heiko Dimmerling, born 13 January 1970, in Fulda (Germany), with professional address at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms Eloise Kaunan, born on 5 January 1980, in Abidjan (Ivory Coast), with professional address at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatre mars.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) SLK Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duchy de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg («SLK Management S.à r.l.»)

représentée par Monsieur Manfred Müller, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 mars 2013, laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(2) Triton Luxembourg G.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158788 («Triton Luxembourg GP»),

représentée par Monsieur Manfred Müller, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 mars 2013, laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre 1^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre Triton Luxembourg GP, associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «Triton Luxembourg GP Tracer S.C.A.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Gérant.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché du Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant.

Dans l'hypothèse où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la société peut effectuer opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 30 des Statuts. L'accord du Gérant sera requis en vue d'une telle liquidation.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (3.099.900) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui doivent être détenues par les actionnaire(s) commanditaire(s) et cent (100) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), qui doivent être détenues par les associés commandités, en représentation de son/leur engagement indéfini dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01), et chaque action est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux actions de chaque catégorie sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les Actions de Catégorie A seront sous la forme d'actions au porteur ou d'actions nominatives, au choix des actionnaires, à l'exception des actions pour lesquelles les Lois prescrivent la forme d'actions au porteur. Les Actions de Catégorie A sont librement transférable.

Les Actions de Catégorie B seront sous la forme d'actions au porteur uniquement. Les Actions de Catégorie B ne peuvent être transférées que sous réserve (i) de l'approbation du transfert par les associés conformément aux règles de quorum et de majorité fixés par les Statuts ou, selon le cas, par les Lois relatives à la modification des Statuts et (ii) déterminant de manière appropriée quelle(s) personne(s) agiront en tant que Gérant de la Société après le transfert en question. Tout transfert d'Actions de Catégorie B non approuvé par les actionnaires sera inopposable à la Société.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Concernant les actions nominatives, la Société émettra des certificats d'actions nominatives aux actionnaires concernés dans la forme et comprenant les mentions prescrites par les Lois. La Société pourra émettre des certificats multiples pour les actions nominatives.

Le transfert d'action(s) nominative(s) se fait par remise du(des) certificat(s) d'action(s) nominative(s) concernée(s).

Un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant, à condition toutefois que ce transfert soit fait conformément aux termes de ces Statuts et/ou tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre la Société et ses actionnaires.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Capital Autorisé - Augmentation et Réduction du Capital Émis.

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), représenté par neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (999.999.900) Actions de Catégorie A et cent (100) Actions de Catégorie B. Chaque action autorisée a une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

Le Gérant est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis au fil du temps par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions générales de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, d'abord de la même catégorie, ensuite aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Gérant fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant à le faire.

Art. 8. Rachat d'actions. La Société peut racheter ses propres Actions de Catégorie A mais non ses Actions de Catégorie B. L'acquisition et la détention de ses propres Actions de Catégorie A s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. Gérant, Conseil de surveillance

Art. 9. Gestion. La Société est gérée par Triton Luxembourg GP (le «Gérant») en sa qualité de seul associé-commandité et détenteur d'Actions de Catégorie B de la Société.

Le Gérant peut être révoqué seulement à tout moment suivant les termes de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu de temps à autres entre les actionnaires de la Société et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre Gérant, il doit être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant, associé-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant à révoquer n'a, en sa capacité d'associé-commandité de la Société, aucun droit de veto sur les résolutions relatives à sa révocation et/ou son remplacement.

Les actionnaires commanditaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant.

Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Gérant peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Gérant peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant (agissant, dans le cas où le Gérant est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Rémunération et Dépenses du Gérant. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant peut recevoir une rémunération pour sa gestion de la Société et peut, de plus, être remboursé de toutes les dépenses qu'il aura exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 13. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 14. Responsabilité du Gérant - Indemnisation. Le Gérant est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires autres que le Gérant doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemniserà le Gérant (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant. En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou si pour toute autre raison le Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, et en l'absence d'un autre Gérant, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Conseil de Surveillance. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (s'il y en a un) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur d'entreprises agréé qui doit être nommé ou révoqué par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance. En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant sur les sujets que ces dernier peut déterminer de temps à autres.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 21. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le dernier mercredi du mois de mai à 14.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 22. Autres Assemblées Générales. Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant, le requiert.

Art. 23. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 24. Présence - Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 25. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 26. Prorogation. Le Gérant peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Ils doivent le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 27. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant.

Art. 28. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par les membres du bureau de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 29. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 30. Approbation des Comptes Annuels. Le Gérant prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 31. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Toute affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaire décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer comme dividendes avec tout profit reportable, réserve distribuable ou prime d'action, aux détenteurs d'Actions de Catégorie A ou d'Actions de Catégorie B en proportion de leur contribution totale à la Société. Chaque action donne droit à la même proportion de distribution que les actions de même catégorie.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires de Catégorie A et aux actionnaires de Catégorie B. Le Gérant déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires de Catégorie A et les actionnaires de Catégorie B de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 33. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les comparants ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants ainsi qu'il suit:

Actionnaires	Capital souscrit	nombre et catégorie d'actions	prime d'émission	Montant libéré
Triton Luxembourg GP	EUR 1,-	100 Actions de Catégorie B	N/A	EUR 1,-
SLK Management S.à r.l.	EUR 30.999,-	3.099.900 Actions de Catégorie A	EUR 4.000,-	EUR 34.999,-
Total:	EUR 31.000,-	3.100.000	EUR 4.000,-	EUR 35.000,-

Le montant de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues aux articles 26 et 103 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiées, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2013.

*Assemblée générale extraordinaire
Première Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'établir le siège social au 26-28, rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à trois (3) le nombre des membres du Conseil de Surveillance et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2014:

- Monsieur Michiel Kramer, né le 25 janvier 1961, à Hilversum (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Heiko Dimmerling, né le 13 janvier 1970, à Fulda (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Madame Eloïse Kaunan, née le 5 janvier 1980, à Abidjan (Côte d'Ivoire), ayant son adresse professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Muller, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 7 mars 2013, REM/2013/376. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme

Mondorf-les-Bains, le 14 mars 2013.

Référence de publication: 2013035484/821.

(130043266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2013.

Frasia Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.327.

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Frasia Holdings S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 175.327, incorporated pursuant to a notarial deed dated 15 February 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The meeting was opened at 10.30 a.m. with Mr Michael JONAS, lawyer, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Stéphanie WEYDERT, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Alexandre GOBERT, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand five hundred Pound Sterling (GBP 13,500) from its current amount of twenty-seven thousand Pound Sterling (GBP 27,000), represented by twenty-seven thousand (27,000) shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, up to forty thousand five hundred Pound Sterling (GBP 40,500), through the issue of thirteen thousand five hundred (13,500) new shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, by cash contributions;

2. Full restatement of the articles of association of the Company, without amending the corporate purpose;

3. Appointment of Sun Guozhuo, Liu Guangcai, Cindy Mayer and Chul-Jin Park as additional class A directors of the Company and Amal Mollesena Del Monaco, Lee Kyu Sung and Park Sang Tai as class C directors of the Company;

4. Acknowledgement of the resignation of John Osborn as class A director of the Company;

5. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares were shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. The proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary will also remain annexed to this deed.

IV. That the whole corporate capital being represented at the present meeting and the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

V. That the present meeting, representing the whole corporate capital, was regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution:

The general meeting resolved to increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand five hundred Pound Sterling (GBP 13,500) from its current amount of twenty-seven thousand Pound Sterling (GBP 27,000), represented by twenty-seven thousand (27,000) shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, up to forty thousand five hundred Pound Sterling (GBP 40,500), through the issue of thirteen thousand five hundred (13,500) new shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

Subscription and payment

All the existing shareholders waiving their preferential subscription right, said thirteen thousand five hundred (13,500) new shares have been entirely subscribed as follows:

1) Standard Chartered Bank Korea Limited, a company incorporated and existing under the laws of the Republic of Korea, having its registered office at 100 Gongpyung-dong, Jongro-gu, Seoul, South Korea and registered with the Directory of Public Companies in South Korea under number 110111-0013419, in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-1, a real estate trust established under the laws of the Republic of Korea, subscribed for three thousand three hundred seventy-five (3,375) shares, for a total amount of three thousand three hundred seventy-five Pound Sterling (GBP 3,375), which amount shall be entirely allocated to the share capital of the Company;

2) Korea Exchange Bank, a company incorporated and existing under the laws of the Republic of Korea, having its registered office at 181 Euljiro-2-ga, Jung-gu, Seoul, South Korea, and registered with the Directory of Public Companies in South Korea under number 110111-0672538, in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No. 17-2, a real estate trust established under the laws of the Republic of Korea, subscribed for three thousand three hundred seventy-five (3,375) shares, for a total amount of three thousand three hundred seventy-five Pound Sterling (GBP 3,375), which amount shall be entirely allocated to the share capital of the Company;

3) Kookmin Bank, a company incorporated and existing under the laws of the Republic of Korea, having its registered office at 9-1 Namdaemunro-2-ga, Jung-gu, Seoul, South Korea, and registered with the Directory of Public Companies in South Korea under number 110111-2365321, in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No. 17-3, a real estate trust established under the laws of the Republic of Korea, subscribed for three thousand three hundred seventy-five (3,375) shares, for a total amount of three thousand three hundred seventy-five Pound Sterling (GBP 3,375), which amount shall be entirely allocated to the share capital of the Company; and

4) NongHyup Bank, a company incorporated and existing under the laws of the Republic of Korea, having its registered office at 120 Tongil-ro, Jung-gu, Seoul, South Korea, and registered with the Directory of Public Companies in South Korea under number 110111-4809385, in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-4, a real estate trust established under the laws of the Republic of Korea, subscribed for three thousand three hundred seventy-five (3,375) shares, for a total amount of three thousand three hundred seventy-five Pound Sterling (GBP 3,375), which amount shall be entirely allocated to the share capital of the Company,

all represented by Mr Michael JONAS, previously named, by virtue of several proxies, hereto annexed.

Said new shares have been fully paid up in cash by Standard Chartered Bank Korea Limited, acting in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-1, aforementioned, Korea Exchange Bank, acting in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-2, aforementioned, Kookmin Bank Co. Ltd., acting in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-3, aforementioned, and Nonghyup Bank, acting in its capacity as the trustee of IGIS KORIF Private Placement REF No.17-4, aforementioned, so that the total amount of thirteen thousand five hundred Pound Sterling (GBP 13,500) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

Second resolution:

Further to the above resolution, the general meeting resolved to fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate purpose, so that the articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

“A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name. There exists a public limited company (société anonyme) under the name “Frasia Holdings S.A.” (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of financial participations in Luxembourg companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Ordinary shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company’s share capital is set at forty thousand five hundred Pound Sterling (GBP 40,500), represented by forty thousand five hundred (40,500) ordinary shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

5.2 On top of the share capital, there is an authorised capital which is fixed at five hundred million Pound Sterling (GBP 500,000,000), consisting of five hundred million (500,000,000) ordinary shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each. During a period of five (5) years from the date of the publication of these articles of association or, as the

case may be, of the resolution to renew or to increase the authorised capital pursuant to this article, the board of directors is hereby authorised to issue ordinary shares, to grant options to subscribe for ordinary shares and to issue any other instruments convertible into ordinary shares within the limits of the authorised capital to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving a preferential right to subscribe to the ordinary shares issued for the existing shareholders. Such authorisation may be renewed through a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.3 The Company's share capital and authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 Any new ordinary shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such ordinary shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of ordinary shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s) announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.5 The Company may redeem its own ordinary shares in the manner required for an amendment of these articles of association pursuant to article 12 and subject to the provisions of the Law.

Art. 6. Ordinary shares.

6.1 The Company's share capital is divided into ordinary shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The ordinary shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of ordinary shares - Transfer of ordinary shares.

7.1 A register of ordinary shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of ordinary shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per ordinary share. In case an ordinary share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that ordinary share until such representative has been appointed.

7.3 The ordinary shares are freely transferable in accordance with the provisions of the Law.

7.4 Any transfer of ordinary shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of ordinary shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) upon notification of the transfer to, or, upon the acceptance of the transfer by the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders.

8.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 If the Company has only one shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the "sole shareholder", depending on the context and as applicable and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. Convening of general meetings of shareholders.

9.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the internal auditor(s).

9.2 It must be convened by the board of directors or the internal auditor(s) upon written request of one or several shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from the receipt of such request.

9.3 The convening notice for every general meeting of shareholders shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made through announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof that this formality has been complied with needs to be given. Where all the ordinary shares are in registered form, the convening

notices may be made by registered letters only and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.

9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.

10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of such meeting, on the second Wednesday of March at 11 o'clock. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.

10.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, who need neither be shareholders, nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

10.3 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Any shareholder who is a feeder structure for one or more Related Shareholders Groups may appoint a different proxy for each Related Shareholders Group. One person may represent several or even all shareholders.

10.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

10.8 For the purposes of articles 10, 11, 12, 16 and 21 of these articles of association, one or several direct or indirect shareholders may elect to declare themselves in whatever form as related shareholders and to be treated and registered as such in the Company's shareholders' register (each a "Related Shareholder" and together a "Related Shareholders Group"), which shall then be treated as a Related Shareholders Group for purposes of articles 10, 11, 12, 16 and 21 of these articles of association, it being understood that any shareholder who is a feeder structure for one or several indirect shareholders and Related Shareholders Groups may register more than one Related Shareholders Group in the Company's shareholders' register, it being further understood that all shareholders having the same ultimate beneficial owner shall be in the same Related Shareholders Group.

Art. 11. Quorum and vote.

11.1 Each share shall be entitled to one (1) vote in general meetings of shareholders.

11.2 Except as otherwise required by the Law and these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall require a quorum of all the shareholders in each Related Shareholders Group and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast by those shareholders (or their representatives) present at such general meeting regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall be counted as negative votes.

11.3 Resolutions covering the following matters with respect to the Company can only be adopted by (i) the general meeting at which all the shareholders in each Related Shareholders Group are present or represented and (ii) a majority of votes cast by each Related Shareholders Group who are present or represented:

- appointment or removal of the auditors of the Company; and
- approval of the statutory accounts of the Company.

Abstentions and nil votes shall be counted as negative votes.

11.4 Resolutions covering the following matters with respect to the Company can only be adopted by (i) the general meeting at which all of the shareholders in each Related Shareholders Group are present or represented and (ii) a unanimous resolution of all the votes cast by all the shareholders present or represented:

- any recapitalisation of the Company, including further equity injections or effecting any share buyback or capital reduction;
- changing the accounting reference date of the Company; and
- any voluntary liquidation or winding-up of the Company.

Abstentions and nil votes shall be counted as negative votes.

Art. 12. Amendments of the articles of association. These articles of association may be amended by a resolution adopted by the general meeting at which a quorum of all the shareholders in each Related Shareholders Group are present or represented and (ii) a unanimous resolution of all the votes cast by all the shareholders present or represented. Abstentions and nil votes shall be counted as negative votes.

Art. 13. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent at a general meeting of the shareholders.

Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders. Subject to the provisions of the Law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders for four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. In the event of an adjournment, any resolution already adopted by the general meeting of shareholders shall be cancelled.

Art. 15. Minutes of general meetings of shareholders.

15.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon its request.

15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two of its members.

D. Management

Art. 16. Composition and powers of the board of directors.

16.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) directors and a maximum of nine (9) directors.

16.2 There shall be at least two (2) classes of directors, namely class A directors and class B directors. The general meeting of shareholders may also designate a third class of directors, namely the class C directors. Any reference in these articles of association to director(s) without any further specification shall designate the class A directors, class B directors and class C directors indistinctively.

16.3 Irrespective of the appointment or designation of class A director(s), the class B director and/or class C director (s), the board of directors shall keep and update a list detailing which directors have been proposed for appointment by a certain Related Shareholder or Related Shareholders Group for the purposes of article 21 of these articles of association.

16.4 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfill the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law and by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 17. Daily management.

17.1 The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, be delegated to one or more directors, officers or other agents, acting individually or jointly. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 18. Appointment, removal and term of office of directors.

18.1 The directors shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration, if any, and term of office.

18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years and each director shall hold office until a successor is appointed. Directors may be re-appointed for successive terms.

18.3 Each director is appointed by a simple majority vote of the ordinary shares present or represented in a general meeting.

18.4 Any director may be removed from office at any time with or without cause by the general meeting of shareholders at a simple majority vote of the ordinary shares present or represented.

18.5 If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a private individual as permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only

be a permanent representative of one (1) director of the Company and may not be a director of the Company at the same time.

Art. 19. Vacancy in the office of a director. In the event of a vacancy in the office of a director because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced director by the remaining directors until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director. Meetings of the board of directors shall be held by conference call initiated out of the Grand Duchy of Luxembourg, unless otherwise indicated in the notice of meeting.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors at least seven (7) days in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors which has been communicated to all directors.

20.3 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.

21.1 The board of directors shall elect among its members a chairman who must be a class A director. Any class B director present at the meetings of the board of directors shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

21.2 The chairman shall chair all meetings of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another class A director as chairman pro tempore by vote of the majority of directors present at any such meeting.

21.3 A director of a given class of directors may act at any meeting of the board of directors by appointing another director of the same given class of directors as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more directors of the same class.

21.4 Meetings of the board of directors may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means shall be equivalent to a participation in person at such meeting.

21.5 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors being class A directors, and at least one (1) class B director, are present or represented at a meeting of the board of directors.

21.6 The following decisions with respect to the Company, or a decision which has to be referred to the Company's directors for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether to exercise, during a period of fourteen (14) calendar days as of the notification by the relevant subsidiary, a veto on such a decision made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall only be taken at a quorate meeting by a positive vote given by directors present or represented who have been proposed for appointment by a majority of Related Shareholders Groups:

- appointment of a new asset manager, renewal or termination of any agreement between the Company or, as the case may be, between the Company's indirect subsidiaries and any asset manager;
- signing of any new lease (including the renewal of an existing lease) or early termination or amendment of any existing lease where the rental income is in excess of one million Pound Sterling (GBP 1,000,000) per annum;
- appointment or removal of any valuer, solicitor or service provider of the Company or of any direct or indirect subsidiary of the Company with annual fees in excess of one hundred and seventy five thousand Pound Sterling (GBP 175,000);
- entry into any long-term or onerous contract which cannot be terminated by the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company on less than 12 months' notice or requiring the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company to pay more than fifty thousand Pound Sterling (GBP 50,000), save for any long-term or onerous contract under which any monies due by the Company or any of its direct or indirect subsidiaries can be recovered from tenants as part of the service charge relating to any property indirectly owned by the Company;
- commencing or settling any litigation (other than against any asset manager or administrator in relation to any asset management agreement or any administration agreement with the Company or any of its direct or indirect subsidiaries), where the value of the claim (or related claims) is less than three hundred thousand Pound Sterling (GBP 300,000) but above fifty thousand Pound Sterling (GBP 50,000);
- approval of the business plan and asset plan of the Company or, as the case may be, of the Company's direct or indirect subsidiaries and annual updates thereto;

- any change to the business plan or asset plan of the Company or, as the case may be, of the Company's direct or indirect subsidiaries and, in particular, incurring any capital expenditure not included in the approved business plan and asset plan in excess of one hundred thousand Pound Sterling (GBP 100,000) and incurring any necessary but unbudgeted expenses which cannot be borne out of the contingency budget set out in an asset plan relating to any property indirectly owned by the Company prepared from time to time by any asset manager under an asset management agreement with the Company or any of its direct or indirect subsidiaries, which is limited to one (1) per cent of the rental income from any property indirectly owned by the Company, or out of the Company's and its direct or indirect subsidiaries' reserves.

21.7 The following decisions with respect to the Company, or a decision which has to be referred to the Company's directors for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether to exercise a veto on such a decision made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to the shareholders representing each Related Shareholders Group, and any shareholder representing any Related Shareholders Group may, during a period of fourteen (14) calendar days from receipt of such notification, notify its veto on such decision to the board of directors, it being understood that if no shareholder representing a Related Shareholders Group has notified the board of directors of their veto during such period, the board of directors may implement its decision with respect to the Company:

- incurring any financial indebtedness other than loans from shareholders of the Company or members of their Related Shareholders Groups or their affiliates;
- the disposal or any encumbrance of any property indirectly owned by the Company or the acquisition of any other assets by the Company or by any direct or indirect subsidiaries of the Company;
- completion, amendment or termination of any sale and purchase agreement and any other agreement in relation to any property indirectly owned by the Company (excluding the termination of any asset management agreement with the Company or any of its direct or indirect subsidiaries);
- any matter concerning the tax treatment of any property indirectly owned by the Company and the tax treatment and/or tax residency of the Company or any of its direct or indirect subsidiaries;
- changing the accounting policies of the Company or of any of its direct or indirect subsidiaries;
- commencing or settling any litigation (other than against any asset manager or administrator in relation to any asset management agreement or any administration agreement with the Company or any of its direct or indirect subsidiaries) where the value of the claim (or related claims) exceeds three hundred thousand Pound Sterling (GBP 300,000).

21.8 A decision which has to be referred to the Company's directors for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether to exercise a veto on any of the following decisions made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to shareholders representing each Related Shareholders Groups, and a shareholder representing any Related Shareholders Group may, during a period of fourteen (14) calendar days as of such notification, notify its veto on such decision to the board of directors, it being understood that if shareholders representing a majority of the Related Shareholders Groups have notified the board of directors of their veto during such period, the board of directors may not implement its decision:

- appointment or removal of the auditors of the relevant direct or indirect subsidiary; and
- approval of the statutory accounts of the relevant direct or indirect subsidiary.

21.9 A decision which has to be referred to the Company's directors for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether to exercise a veto on any of the following decisions made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to shareholders representing each Related Shareholders Groups, and a shareholder representing any Related Shareholders Group may, during a period of fourteen (14) calendar days as of such notification, notify its veto on such matter to the board of directors, it being understood that if no shareholder representing a Related Shareholders Group has notified the board of directors of their veto during such period, the board of directors may implement its decision:

- any recapitalisation of the relevant direct or indirect subsidiary, including further equity injections or effecting any share buyback or capital reduction;
- changing the accounting reference date of the relevant direct or indirect subsidiary;
- any voluntary liquidation of the relevant direct or indirect subsidiary; and
- any amendment to the articles of association of the relevant direct or indirect subsidiary.

21.10 Save as otherwise provided in these articles of association, all other decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at a validly quorate meeting. In the case of a tie, the chairman shall not have a casting vote.

21.11 Save as otherwise provided by the Law, any director who has, directly or indirectly, an interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to such meeting taking any resolution on any other item.

21.12 The conflict of interest rules shall not apply where the decision of the board of directors relates to current operations entered into under normal conditions.

21.13 The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each director may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 22. Minutes of the meeting of the board of directors. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore, or by any two (2) directors present, which shall include the signature of the class B director. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any two (2) directors present, which shall include the signature of the class B director.

Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by (i) the joint signatures of two (2) class A directors and one (1) class B director, or by (ii) the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by the board of directors within the limits of such delegation.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

E. Audit and Supervision

Art. 24. Auditor(s).

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.

24.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The internal auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the general meeting of shareholders of the Company appoints one or more independent auditor(s) (réviseur (s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor (s) is suppressed.

24.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with his approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 25. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 26. Annual accounts and allocation of profits.

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

26.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of ordinary shares they hold in the Company.

Art. 27. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

27.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

27.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of ordinary shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 29. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.”

Third resolution:

The general meeting resolved to appoint the following persons as additional directors of the Company until the annual general meeting of 2014:

- Mr. Sun Guozhuo, born on 3 November 1972 in Anhui (China), with professional address at 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, London EC2V 7HR (United Kingdom), as class A director of the Company;
- Mr. Liu Guangcai, born on 30 January 1982 in Shandong (China), with professional address at 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, London EC2V 7HR (United Kingdom), as class A director of the Company;
- Ms. Cindy Mayer Qian Yang, born on 2 August 1968 in Chon Gqing (China), with professional address at 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, London EC2V 7HR (United Kingdom), as class A director of the Company;
- Mr. Chul-Jin Park, born on 5 February 1973 in Seoul (South Korea), with professional address at 8 City Tower 40 Basinghall Street, London EC2V 5DE (United Kingdom), as class A director of the Company;
- Ms. Amal Mollesena Del Monaco (née Amal Azuagh Belkadi), born on 5 June 1973 in Tetouan (Morocco), with professional address at Coeur Défense Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris (France), as class C director of the Company;
- Mr. Lee Kyu Sung, born on 15 June 1972 in Bucheon (South Korea), with professional address at 33Fl, Gangnam Finance Center, B/D #737, Yeoksam-dong, Gangnam-gu Seoul, Korea 135-984 (South Korea), as class C director of the Company; and
- Mr. Park Sang Tai, born on 17 January 1976 in Seoul (South Korea), with professional address at 33Fl, Gangnam Finance Center, B/D #737, Yeoksam-dong, Gangnam-gu Seoul, Korea 135-984 (South Korea), as class C director of the Company.

Fourth resolution:

The general meeting resolved to acknowledge the resignation of Mr. John Osborn as class A director of the Company with immediate effect.

There being no further business, the meeting is closed at 11.15 a.m.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro.

WHEREOF, this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary this deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Frasia Holdings S.A., une société anonyme, constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la

section B, numéro 175.327, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 février 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'assemblée a été ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Maître Michael JONAS, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, lequel a été désigné comme secrétaire Maître Stéphanie WEYDERT, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu Maître Alexandre GOBERT, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur. Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 13.500) pour le porter de son montant actuel de vingt-sept mille Livres Sterling (GBP 27.000), représenté par vingt-sept mille (27.000) actions, ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune, à quarante mille cinq cents Livres Sterling (GBP 40.500), par l'émission de treize mille cinq cents (13.500) nouvelles actions, ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune, par des apports en numéraire;

2. Refonte complète des statuts de la Société, sans modifier l'objet social;

3. Nomination de Sun Guozhuo, Liu Guangcai, Cindy Mayer et Chul-Jin Park en tant qu'administrateurs de catégorie A supplémentaires de la Société et Amal Mollesena Del Monaco, Lee Kyu Sung et Park Sang Tai en tant qu'administrateurs de catégorie C de la Société;

4. Reconnaissance de la démission de John Obsborn de la fonction d'administrateur de catégorie A de la Société;

5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés et par le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

III. Les procurations des actionnaires représentés, paraphées «ne varietur» par les comparantes et le notaire soussigné resteront également annexées au présent acte.

IV. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir été dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué préalablement à cette assemblée générale, il a pu être fait abstraction des avis de convocation.

V. Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, a été régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 13.500) pour le porter de son montant actuel de vingt-sept mille Livres Sterling (GBP 27.000), représenté par vingt-sept mille (27.000) actions, ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune, à quarante mille cinq cents Livres Sterling (GBP 40.500), par l'émission de treize mille cinq cents (13.500) nouvelles actions, ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune.

Souscription et paiement

Tous les actionnaires existants ayant renoncé à leur droit de préférentiel de souscription, lesdites treize mille cinq cents (13.500) nouvelles actions ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Standard Chartered Bank Korea Limited, une company constituée et existante selon les lois de la République de Corée, ayant son siège social au 100 Gongpyung-dong, Jongro-gu, Seoul, Corée du Sud, et immatriculée au Répertoire des Sociétés en Corée du Sud sous le numéro 110111-0013419, en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-1, un trust immobilier établi sous les lois de la République de Corée, a souscrit à trois mille trois cent soixante-quinze (3.375) actions, pour un prix total de trois mille trois cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 3.375), lequel montant sera entièrement affecté au capital social de la Société;

2) Korea Exchange Bank, une company constituée et existante selon les lois de la République de Corée, ayant son siège social au 181 Euljiro-2-ga, Jung-gu, Seoul, Corée du Sud, et immatriculée au Répertoire des Sociétés en Corée du Sud sous le numéro 110111-0672538, en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-2, un trust immobilier établi sous les lois de la République de Corée, a souscrit à trois mille trois cent soixante-quinze (3.375) actions, pour un prix total de trois mille trois cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 3.375), lequel montant sera entièrement affecté au capital social de la Société;

3) Kookmin Bank, une company constituée et existante selon les lois de la République de Corée, ayant son siège social au at 9-1 Namdaemunro-2-ga, Jung-gu, Seoul, Corée du Sud, et immatriculée au Répertoire des Sociétés en Corée du Sud sous le numéro 110111-2365321, en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-3, un trust

immobilier établi sous les lois de la République de Corée, a souscrit à trois mille trois cent soixante-quinze (3.375) actions, pour un prix total de trois mille trois cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 3.375), lequel montant sera entièrement affecté au capital social de la Société; et

4) NongHyup Bank, une company constituée et existante selon les lois de la République de Corée, ayant son siège social au 120 Tongil-ro, Jung-gu, Seoul, Corée du Sud, et immatriculée au Répertoire des Sociétés en Corée du Sud sous le numéro 110111-4809385, en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-4, un trust immobilier établi sous les lois de la République de Corée, a souscrit à trois mille trois cent soixante-quinze (3.375) actions, pour un prix total de trois mille trois cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 3.375), lequel montant sera entièrement affecté au capital social de la Société,

tous représentés par Maître Michael JONAS, prénommé, en vertu de procurations ci-annexés.

Lesdites nouvelles actions ont été entièrement libérées en numéraire par Standard Chartered Bank Korea Limited, agissant en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-1, susmentionnée, Korea Exchange Bank, agissant en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-2, susmentionnée, Kookmin Bank, agissant en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-3, susmentionnée, et Nonghyup Bank, agissant en sa qualité de trustee de IGIS KORIF Private Placement REF No.17-4, susmentionnée, de sorte que le montant total de treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 13.500) est à la disposition de la Société, tel qu'il a été montré au notaire soussigné.

Deuxième résolution:

Suite à la résolution précédente, l'assemblée générale a décidé de complètement refondre les statuts de la Société, sans modifier l'objet social, de sorte que les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

«A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société anonyme sous la dénomination «Frasia Holdings S.A.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations financières, dans des sociétés luxembourgeoises et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil d'administration.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quarante mille cinq cents Livres Sterling (GBP 40.500), représenté par quarante mille cinq cents (40.500) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune.

5.2 En plus du capital, il y a un capital autorisé, lequel est fixé à cinq cent millions de Livres Sterling (GBP 500.000.000), représenté par cinq cent millions d'actions ordinaires (500.000.000) d'une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune. Pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler ou d'augmenter le capital autorisé conformément à cet article, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions, à attribuer des bons de souscription d'actions et à émettre tout autre type d'instrument convertible en actions dans les limites du capital autorisé au profit des personnes et aux conditions qu'il estimera opportunes lui permettant notamment de procéder à cette émission sans qu'un droit préférentiel de souscription aux actions nouvellement émises ne soit réservé aux actionnaires existants. Cette autorisation pourra être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour la modification des statuts, à chaque fois pour une période ne pouvant excéder une durée de cinq (5) ans.

5.3 Le capital social et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts.

5.4 Toutes nouvelles actions ordinaires à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à (aux) (l')actionnaire(s) existant(s). En cas de pluralité d'actionnaires, ces actions ordinaires sont offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions ordinaires qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration doit déterminer la période au cours de laquelle ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à compter de l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée annonçant l'ouverture de la période de souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut restreindre ou supprimer le droit préférentiel de souscription de (des) (l')actionnaire(s) existant(s) conformément aux dispositions applicables en matière de modification des statuts.

5.5 La Société peut racheter ses propres actions ordinaires conformément aux dispositions de l'article 12 relatives à la modification des présents statuts et dans les conditions prévues par la Loi.

Art. 6. Actions ordinaires.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ordinaires ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les actions ordinaires de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un actionnaire n'entraîne pas la dissolution de la Société.

6. Art. 7. Registre des actions ordinaires - Transfert des actions ordinaires.

7.1 Un registre des actions ordinaires sera tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de chaque actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. La propriété des actions ordinaires est établie par enregistrement dans ledit registre. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'actionnaire demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par action ordinaire. Les copropriétaires indivis devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action ordinaire, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les actions ordinaires sont librement cessibles dans les conditions prévues par la Loi.

7.4 Tout transfert d'actions ordinaires deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur inscription d'une déclaration de cession dans le registre des actions ordinaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) sur notification de la cession à la Société ou sur acceptation de la cession par la Société.

C. Décisions des actionnaires

7. Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

8.1 Les actionnaires exercent leurs droits collectifs en assemblée générale d'actionnaires. Toute assemblée générale d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Si la Société a un actionnaire unique, toute référence faite à «l'assemblée générale des actionnaires» devra, selon le contexte et le cas échéant, être entendue comme une référence à «l'actionnaire unique», et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires devront être exercés par l'actionnaire unique.

8. Art. 9. Convocation des assemblées générales d'actionnaires.

9.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut, à tout moment, être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes sur demande écrite d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. En pareil cas, l'assemblée générale des actionnaires devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

9.3 Les convocations pour toute assemblée générale des actionnaires contiennent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sont effectuées au moyen d'annonces insérées deux fois à huit (8) jours d'intervalle au moins et

huit (8) jours avant l'assemblée, dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois. Les convocations par lettre doivent être envoyées huit (8) jours avant l'assemblée générale aux actionnaires en nom, sans qu'il ne doive être justifié de l'accomplissement de cette formalité. Lorsque toutes les actions ordinaires émises par la Société sont des actions nominatives, les convocations peuvent être faites uniquement par lettre recommandée et devront être adressées à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour l'assemblée générale des actionnaires.

9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et ont renoncé à toute formalité de convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable, ni publication.

9. Art. 10. Conduite des assemblées générales d'actionnaires.

10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de mars à 11 heures. Si la date indiquée est un jour férié, l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.

10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque assemblée générale d'actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, sans qu'il ne soit nécessaire que ces membres du bureau de l'assemblée soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au partage des voix et à la représentation des actionnaires.

10.3 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale d'actionnaires.

10.4 Un actionnaire peut participer à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Tout actionnaire qui est un fonds nourricier d'un ou de plusieurs Groupes d'Actionnaires Apparentés peut nommer un mandataire différent pour chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

10.5 Les actionnaires qui prennent part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des résolutions proposées, en cochant la case appropriée.

10.7 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote positif ou (ii) un vote négatif ou (iii) une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se rapportent.

10.8 Pour les besoins des articles 10, 11, 12, 16 et 21 des présents statuts, un ou plusieurs actionnaires directs ou indirects peuvent choisir de se déclarer eux-mêmes sous quelque forme que ce soit en tant qu'actionnaires apparentés pour être traités et inscrits en tant que tels dans le registre des actions ordinaires de la Société (chacun un «Actionnaire Apparenté» et ensemble un «Groupe d'Actionnaires Apparentés»), qui sera traité alors comme un Groupe d'Actionnaires Apparentés pour les besoins des articles 10, 11, 12, 16 et 21 des présents statuts, étant entendu que chaque actionnaire sous forme d'un fonds nourricier pour un ou plusieurs actionnaires indirects et des Groupes d'Actionnaires Apparentés peut inscrire plus qu'un Groupe d'Actionnaires Apparentés dans le registre des actionnaires de la Société, étant par ailleurs entendu que tous les actionnaires ayant le même bénéficiaire économique ultime doivent être dans le même Groupe d'Actionnaires Apparentés.

10. Art. 11. Quorum et vote.

11.1 Chaque action donne droit à une (1) voix en assemblée générale d'actionnaires.

11.2 Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents statuts, les décisions prises en assemblée générale d'actionnaires dûment convoquées requièrent un quorum de tous les actionnaires dans chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés et sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées par ces actionnaires (ou leurs représentants) présents lors d'une telle assemblée générale quelle que soit la part du capital social représentée. Les abstentions et les votes blancs ou nuls seront considérés comme votes négatifs.

11.3 Les décisions concernant les questions suivantes par rapport à la Société peuvent uniquement être adoptées par (i) l'assemblée générale lors de laquelle tous les actionnaires dans chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés sont présents ou représentés et (ii) d'une majorité de votes exprimés par chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés présent ou représenté:

- nomination ou révocation des commissaires aux comptes de la Société; et
- approbation des comptes statutaires de la Société.

Les abstentions et les votes blancs ou nuls seront considérés comme votes négatifs.

11.4 Les décisions concernant les questions suivantes par rapport à la Société ne peuvent être adoptées que par (i) l'assemblée générale lors de laquelle tous les actionnaires dans chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés sont présents ou représentés et (ii) une décision unanime des tous les votes exprimés par tous les actionnaires présents ou représentés:

- toute recapitalisation de la Société, y compris les nouvelles injections de capitaux propres ou l'exécution de tout rachat d'actions ou réduction de capital;
- modifier les dates de commencement et de clôture de l'exercice social de la Société; et
- toute liquidation volontaire de la Société.

Les abstentions et les votes blancs ou nuls seront considérés comme votes négatifs.

Art. 12. Modification des statuts. Les présents statuts peuvent être modifiés par une décision prise par (i) l'assemblée générale des actionnaires lors de laquelle tous les actionnaires dans chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés sont présents ou représentés et (ii) une décision unanime de tous les votes exprimés par tous les actionnaires présents ou représentés. Les abstentions et les votes blancs ou nuls seront considérés comme votes négatifs.

Art. 13. Changement de nationalité. Les actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des actionnaires lors d'une assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Ajournement des assemblées générales des actionnaires. Dans les conditions prévues par la Loi, le conseil d'administration peut ajourner de quatre (4) semaines une assemblée générale d'actionnaires. Le conseil d'administration peut prendre une telle décision à la demande des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'assemblée générale des actionnaires sera annulée.

Art. 15. Procès-verbal des assemblées générales d'actionnaires.

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre actionnaire à sa demande.

15.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par le président du conseil d'administration ou par deux (2) membres du conseil d'administration.

D. Administration

Art. 16. Composition et pouvoirs du conseil d'administration.

16.1 La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs et d'un maximum de neuf (9) administrateurs.

16.2 Seront créés au moins deux (2) catégories d'administrateurs, notamment les administrateurs de catégorie A et les administrateurs de catégorie B. L'assemblée générale des actionnaires pourra également désigner une troisième catégorie d'administrateurs, notamment, les administrateurs de catégorie C. Toute référence au(x) administrateur(s) utilisée sans précision supplémentaire dans les présents statuts désignera indistinctement les administrateurs de catégorie A, les administrateurs de catégorie B et les administrateurs de catégorie C.

16.3 Indépendamment de la nomination ou de la désignation d'administrateur(s) de catégorie A, de l'administrateur de catégorie B et/ou d'administrateur(s) de catégorie C, le conseil d'administration doit tenir et mettre à jour une liste détaillant lesquels des administrateurs a été proposé pour nomination par un certain Actionnaire Apparenté ou un Groupe d'Actionnaires Apparentés aux fins de l'article 21 des présents statuts.

16.4 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile afin de réaliser l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi et par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Gestion journalière.

17.1 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en rapport avec une telle gestion journalière peut, en conformité avec l'article 60 de la Loi, être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou mandataires, agissant individuellement ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs seront déterminés par une décision du conseil d'administration.

17.2 La Société peut également conférer des pouvoirs spéciaux au moyen d'une procuration authentique ou d'un acte sous seing privé.

Art. 18. Nomination, révocation et durée des mandats des administrateurs.

18.1 Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) ans et chaque administrateur doit rester en fonction jusqu'à ce qu'un successeur ait été désigné. Les administrateurs peuvent faire l'objet de réélections successives.

18.3 Chaque administrateur est nommé à la majorité simple des actions ordinaires présentes ou représentées à une assemblée générale des actionnaires.

18.4 Chaque administrateur peut être révoqué de ses fonctions à tout moment et sans motif par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des actions présentes ou représentées à une assemblée générale des actionnaires.

18.5 Si une personne morale est nommée en tant qu'administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner une personne physique en qualité de représentant permanent qui doit assurer cette fonction au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale peut révoquer son représentant permanent uniquement s'il nomme simultanément son successeur. Une personne physique peut uniquement être le représentant permanent d'un seul (1) administrateur de la Société et ne peut être simultanément administrateur de la Société.

Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur. Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, à la faillite, à la retraite ou autre, cette vacance pourra être comblée à titre temporaire et pour une durée ne pouvant excéder le mandat initial de l'administrateur qui fait l'objet d'un remplacement par les administrateurs restants jusqu'à ce que la prochaine assemblée générale d'actionnaires, appelée à statuer sur la nomination permanente d'un nouvel administrateur en conformité avec les dispositions légales applicables.

Art. 20. Convocation aux conseils d'administration.

20.1 Le conseil d'administration se réunit à la demande du président, ou de n'importe quel administrateur. Les réunions du conseil d'administration doivent être tenues par conférence téléphonique initiée depuis le Grand-Duché de Luxembourg, sauf indication contraire dans la convocation.

20.2 Une convocation écrite à toute réunion du conseil d'administration doit être adressée aux administrateurs sept (7) jours au moins avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être exposés dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque administrateur y consent par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du conseil d'administration dont l'heure et l'endroit auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le conseil d'administration et qui aura été communiquée à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

20.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration et renonceraient à toute formalité de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration.

Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président, qui doit être un administrateur de catégorie A. Tout administrateur de catégorie B présent aux réunions du conseil d'administration est chargé de la tenue du procès-verbal des réunions du conseil d'administration.

21.2 Le président doit présider toute réunion du conseil d'administration, mais, en son absence, le conseil d'administration peut nommer un autre administrateur de catégorie A en qualité de président temporaire par une décision adoptée à la majorité des administrateurs présents.

21.3 Un administrateur d'une catégorie d'administrateurs donnée peut participer à toute réunion du conseil d'administration en désignant comme mandataire un autre administrateur de la même catégorie d'administrateurs par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen analogue de communication, la copie d'une telle désignation constituant une preuve suffisante d'un tel mandat. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs de la même classe.

21.4 Les réunions du conseil d'administration peuvent aussi être tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaldra à une participation en personne.

21.5 Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer ou statuer que si au moins la moitié des administrateurs, étant administrateurs de catégorie A et au moins un (1) administrateur de catégorie B sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration.

21.6 Les décisions suivantes, par rapport à la Société ou une décision qui a été renvoyée pour considération aux administrateurs de la Société par les filiales directes ou indirectes de la Société quant à savoir si la Société exerce, pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir de la notification de la filiale concernée, son droit de veto sur une décision prise par une filiale directe ou indirecte de la Société, peuvent uniquement être prises lors d'une réunion réunissant le quorum par un vote positif des administrateurs présents ou représentés lesquels ont été proposés pour nomination par une majorité de Groupes d'Actionnaires Apparentés:

- nomination d'un nouveau gestionnaire d'actifs, renouvellement ou résiliation de toute convention entre la Société ou, le cas échéant, des filiales directes ou indirectes de la Société et un gestionnaire d'actifs;

- signer tout nouveau bail (y compris le renouvellement d'un bail existant) ou toute résiliation anticipée ou modification d'un bail existant produisant un revenu locatif annuel excédant un million Livres Sterling (GBP 1.000.000);

- nomination ou révocation d'un évaluateur, avocat ou prestataire de services de la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société dont les frais de service annuels excèdent cent soixante-quinze mille Livres Sterling (GBP 175.000);

- la conclusion d'un contrat de longue durée ou onéreux qui ne peut être résilié par la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société avec un préavis de moins de 12 mois, ou en application duquel, la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société serait obligée de payer plus de cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000), à l'exception d'un contrat de longue durée ou onéreux en vertu duquel toute somme d'argent due par la Société ou par une des filiales directes ou indirectes de la Société peut être récupérée auprès des locataires dans le cadre du service presté en relation avec une propriété que la Société détient indirectement;

- initier ou transiger un litige (autre que contre un gestionnaire d'actifs ou gestionnaire en vertu d'un quelconque contrat de gestion d'actifs ou contrat de gestion conclu avec la Société ou une de ses filiales directes ou indirectes), pour lequel le montant de la revendication (ou les revendications connexes) est en deçà de trois cents mille Livres Sterling (GBP 300.000), mais excédant cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000);

- approuver le plan d'affaires et le plan d'actifs de la Société ou, le cas échéant, des filiales directes ou indirectes de la Société et ses mises à jours annuels; et

- toute modification du plan d'affaires ou du plan d'actifs de la Société ou, le cas échéant, des filiales directes ou indirectes de la Société et, en particulier, entraînant une dépense en capital non incluse dans le plan d'affaires ou le plan d'actifs tel qu'approuvé, excédant cent mille Livres Sterling (GBP 100.000) et causant des dépenses nécessaires, mais non budgétées, lesquelles ne peuvent être supportées par le budget de réserve fixé dans un plan d'actif en relation avec toute propriété indirectement détenue par la Société et préparé de temps à autre par un gestionnaire d'actifs sous un contrat de gestion d'actifs conclu avec la Société ou avec une de ses filiales directes ou indirectes, qui est limité à un (1) pour cent des revenus locatifs de toute propriété indirectement détenue par la Société, ou par les réserves de la Société et de ses filiales directes ou indirectes.

21.7 Les décisions suivantes par rapport à la Société ou une décision qui a été renvoyée pour considération aux administrateurs de la Société par les filiales directes ou indirectes de la Société quant à savoir si la Société exerce son droit de veto sur une décision prise par une filiale directe ou indirecte de la Société, doivent être notifiées aux actionnaires représentant chaque Groupe d'Actionnaires Apparentés, et tout actionnaire représentant un groupe d'Actionnaires Apparentés peut, pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir de la réception d'une telle notification, notifier son veto sur telle décision au conseil d'administration, étant entendu que si aucun actionnaire représentant un Groupe d'Actionnaires Apparentés a notifié son veto au conseil d'administration pendant ce délai, le conseil d'administration peut mettre en oeuvre telle décision par rapport à la Société:

- contracter un endettement financier autre que des emprunts auprès des actionnaires de la Société ou membres de leur Groupe d'Actionnaires Apparentés ou leurs filiales;

- la disposition ou toute charge d'une propriété détenue indirectement par la Société ou l'acquisition de tout autre actif par la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société;

- conclusion, modification ou résiliation de tout contrat de vente et de tout autre contrat en relation avec une propriété détenue indirectement par la Société (à l'exclusion de la résiliation d'un contrat de gestion d'actifs conclu avec la Société ou une des ses filiales directes ou indirectes);

- toute décision en relation avec le traitement fiscal d'une propriété détenue indirectement par la Société et le traitement fiscal et/ou la résidence fiscale de la Société ou d'une des filiales directes ou indirectes de la Société;

- changer les principes comptables de la Société ou d'une des filiales directes ou indirectes de la Société;

- initier ou transiger tout litige (autre que contre un gestionnaire d'actifs ou gestionnaire en relation avec un contrat de gestion d'actifs ou un contrat de gestion conclu avec la Société ou une de ses filiales directes ou indirectes) excédant trois cent mille Livres Sterling (GBP 300.000).

21.8 Une décision qui a été renvoyée pour considération aux administrateurs de la Société par une filiale directe ou indirecte de la Société quant à savoir si la Société exerce son droit de veto sur une des décisions suivantes prises par une filiale directe ou indirecte de la Société, doit être notifiée aux actionnaires représentant tous les Groupes d'Actionnaires Apparentés, et un actionnaire représentant un Groupe d'Actionnaire Apparentés peut, pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir d'une telle notification, notifier son veto sur telle décision au conseil d'administration, étant entendu que si aucun actionnaire représentant un Groupe d'Actionnaires Apparentés a notifié son veto au conseil d'administration pendant ce délai, le conseil d'administration peut mettre en oeuvre sa décision:

- nomination ou révocation des commissaires aux comptes ou des réviseurs d'entreprises agréés de la filiale directe ou indirecte concernée; et

- approbation des comptes annuels de la filiale directe ou indirecte concernée.

21.9 Une décision qui a été renvoyée pour considération aux administrateurs de la Société par une filiale directe ou indirecte de la Société quant à savoir si la Société exerce son droit de veto sur une des décisions suivantes prises par une filiale directe ou indirecte de la Société, doit être notifiée aux actionnaires représentant tous les Groupes d'Actionnaires

Apparentés, et un actionnaire représentant un Groupe d'Actionnaire Apparentés peut, pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir d'une telle notification, notifier son veto sur telle décision au conseil d'administration, étant entendu que si des actionnaires représentant une majorité des Groupes d'Actionnaires Apparentés ont notifié leur veto au conseil d'administration pendant ce délai, le conseil d'administration ne peut pas mettre en oeuvre sa décision:

- toute recapitalisation de la filiale directe ou indirecte concernée, y inclus des injections de capitaux propres ou réalisant un rachat d'actions ou une réduction de capital;
- modifier les dates de commencement et de clôture de l'exercice social de la filiale directe ou indirecte concernée;
- toute liquidation volontaire ou dissolution de la filiale directe ou indirecte concernée; et
- toute modification des statuts de la filiale directe ou indirecte concernée.

21.10 Sauf disposition contraire des présents statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à une réunion réunissant le quorum. En cas de partage des voix, le président n'a pas d'une voix prépondérante.

21.11 Sauf disposition contraire de la Loi, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt dans une opération soumise à l'autorisation du conseil d'administration qui serait contraire aux intérêts de la Société, doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et cette déclaration doit être actée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. L'administrateur concerné ne peut prendre part ni aux discussions relatives à cette opération, ni au vote y afférent. Ce conflit d'intérêts doit également faire l'objet d'une communication aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, et avant toute prise de décision de l'assemblée générale des actionnaires sur tout autre point à l'ordre du jour.

21.10 Les règles du conflit d'intérêts ne s'appliquent pas lorsque la décision du conseil d'administration se rapporte à des opérations courantes, conclues à des conditions normales.

21.11 Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration doit être signé par le président du conseil d'administration, ou en son absence, par le président temporaire, ou par deux (2) administrateurs présents, dont la signature de l'administrateur de catégorie B. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) administrateurs présents, dont la signature de l'administrateur de catégorie B.

Art. 23. Relations avec les tiers.

23.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) par la signature conjointe de deux (2) administrateurs de catégorie A et d'un (1) administrateur de catégorie B ou par (ii) les signatures conjointes ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration dans les limites d'une telle délégation.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société est engagée à l'égard des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration, agissant individuellement ou conjointement dans les limites d'une telle délégation.

E. Audit et surveillance de la Société

Art. 24. Commissaire aux comptes.

24.1 Les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions, qui ne pourra excéder six (6) ans.

24.2 Tout commissaire aux comptes peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

24.4 Si l'assemblée générale des actionnaires de la Société désigne un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, l'obligation de nommer un (des) commissaire(s) aux comptes est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires uniquement pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 25. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 26. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

26.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

26.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire apporteur y consent.

26.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

26.6 Les distributions aux actionnaires seront effectuées en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 27. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

27.1 Le conseil d'administration peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes dans le respect des conditions prévues par la Loi.

27.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société, conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

28.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera réparti entre les actionnaires en proportion du nombre des actions ordinaires qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 29. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.»

Troisième résolution:

L'assemblée générale a décidé de nommer les personnes suivantes comme administrateurs supplémentaires de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014:

- M. Sun Guozhuo, né le 3 novembre 1972 à Anhui (Chine), avec adresse professionnelle au 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, Londres EC2V 7HR (Royaume-Uni), en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société;

- M. Liu Guangcai, né le 30 janvier 1982 à Shandong (Chine), avec adresse professionnelle au 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, Londres EC2V 7HR (Royaume-Uni), en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société;

- Mme Cindy Mayer Qian Yang, née le 2 août 1968 à Chon Gqing (Chine), avec adresse professionnelle au 15th Floor, 5 Aldermanbury Square, Londres EC2V 7HR (Royaume-Uni), en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société;

- M. Chul-Jin Park, né le 5 février 1973 à Seoul (Corée du Sud), avec adresse professionnelle au 8 City Tower 40 Basinghall Street, Londres EC2V 5DE (Royaume-Uni), en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société;

- Mme Amal Mollesena Del Monaco (née Amal Azuagh Belkadi), née le 5 juin 1973 à Tétouan (Maroc), avec adresse professionnelle au Coeur Défense Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris (France), en tant qu'administrateur de catégorie C de la Société;

- M. Lee Kyu Sung, né le 15 juin 1972 à Bucheon (Corée du Sud), avec adresse professionnelle au 33FI, Centre Financier Gangnam, B/D #737, Yeoksam-dong, Gangnam-gu Seoul, Corée 135-984 (Corée du Sud), en tant qu'administrateur de catégorie C de la Société; et

- M. Park Sang Tai, né le 17 janvier 1976 à Seoul (Corée du Sud), avec adresse professionnelle au 33FI, Centre Financier Gangnam, B/D #737, Yeoksam-dong, Gangnam-gu Seoul, Corée 135-984 (Corée du Sud), en tant qu'administrateur de catégorie C de la Société.

Quatrième résolution:

L'assemblée générale a décidé de prendre acte de la démission de M. John Osborn de la fonction d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.15 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite aux comparantes, celles-ci ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: M. JONAS, S. WEYDERT, A. GOBERT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 12 mars 2013. Relation: EAC/2013/3336. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013035784/1033.

(130043817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2013.

Global Eagle Entertainment Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 174.970.

—
EXTRAIT

Suite à un changement de dénomination, la société Global Eagle Acquisition Corp., associé unique de la société susmentionnée, ayant son siège social au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, USA, s'appelle désormais Global Eagle Entertainment Inc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013039966/16.

(130049621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Lerins Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 84.030.

—
Extrait des Décisions prises par l'Associé Unique en date du 7 février 2013

Première résolution

L'associé unique accepte les démissions de Monsieur Guy HORNICK et de Monsieur Thierry FLEMING, gérants de la société, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'associé unique nomme en remplacement des gérants démissionnaires:

- Monsieur Gerdy ROOSE, né à Wevelgem (Belgique) le 14.02.1966, expert comptable, demeurant professionnelle-ment 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Charles C. Cohen, né le 13 Janvier 1941 en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), demeurant 9110, Strada Place, Suite 6200 – FL 34108 Naples, Floride – Etats-Unis d'Amérique

Leurs mandats de gérant de la société sont valables pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LERINS HOLDING S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

Référence de publication: 2013040092/22.

(130049215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

NH Luxembourg, Branche office of NH Private Equity B.V., Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2633 Senningerberg, 1, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 122.615.

—
Extrait des résolutions écrites du conseil d'administration de NH Private Equity B.V. prises en date du 13 mars 2013 au nom de SA Branch

Le conseil d'administration NH Private Equity B.V. a décidé de:

- modifier l'objet de la branch de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«La succursale aura pour principales activités l'acquisition de participation dans toutes sociétés, entreprises, hôtels et restaurants y compris notamment, l'hôtel NH LUXEMBOURG à Luxembourg, quelle qu'en soit la forme, et la gestion de ces participations.

La succursale peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, entreprise, hôtel ou restaurant. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La succursale peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

- nommer M. Paul C.P.W. SPEE, né à Nijmegen, les Pays-Bas, le 28 mai 1972, résidant professionnellement au PO BOX 619, 1200 AP Hilversum / Noorderweg 68, 1221 AB Hilversum, les Pays-Bas en qualité de gérant de la succursale;

- de confirmer que la succursale est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature unique de l'un des gérants de la succursale, soit:

- M. Christos Paloglou

- M. Paul C.P.W. SPEE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NH LUXEMBOURG, BRANCHE OFFICE OF NH PRIVATE EQUITY B.V.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013040175/32.

(130049013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

PS UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 93.236.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date 19 mars 2013, que les décisions suivantes ont été prises:

- Accepter la démission de Guy Richard Francis Geller en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

- Nommer Mme Erin Carol Ibele, née le 19 décembre 1961 au Michigan, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au Lacon House, 84 Theobald's Road, Londres WC1X 8RW, Royaume-Uni, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- Reconnaître que le conseil de gérance est dès lors composé de:

* Mme Erin Carol Ibele, gérant; et

* Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013040230/20.

(130049089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.